

Nouveau-Brunswick, 10; Québec, 24; Ontario, 24; Manitoba, 6; Saskatchewan, 6; Alberta, 6; Colombie Britannique, 6; total 96.

Chambre des Communes.—La représentation du peuple à la Chambre des Communes a été déterminée par plusieurs lois du Parlement fédéral, passées en 1903, 1904 et 1907 (3 Edouard VII, chap. 60; 4 Edouard VII, chap. 35; 6-7 Edouard VII, chap. 41). Les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta ont été créées par des lois du parlement fédéral de 1905 (4-5 Edouard VII, chap. 3 et 42) et après le recensement du Nord-Ouest, effectué en 1906, la Loi de la Députation fut amendée par une loi du 27 avril 1907 (7 Edouard VII, chap. 41), qui attribua dix députés à la Saskatchewan et sept à l'Alberta, après l'élection subséquente du 26 octobre 1908. Les sept représentants supplémentaires ainsi donnés à la Saskatchewan et à l'Alberta ont porté les membres de la Chambre des Communes à 221. La loi de La Députation de 1914 (4-5 Geo. V, chap. 51), promulguée le 12 juin 1914, a régi l'élection du treizième parlement. Un amendement à cette loi, (5-6 Geo. V, chap. 19) et une loi du Parlement impérial (6 Geo. V, chap. 45) fixent à 235 le nombre des membres de la Chambre des Communes, ainsi répartis entre les provinces: Ile du Prince-Edouard, 4; Nouvelle-Ecosse, 16; Nouveau-Brunswick, 11; Québec, 65; Ontario, 82; Manitoba, 15; Saskatchewan, 16; Alberta, 12; Colombie Britannique, 13 et Territoire du Yukon, 1. Le tableau 1 indique les districts électoraux, tels qu'ils ont été remaniés par la Loi de la Députation de 1914 et son amendement (5 Geo. V, chap. 19).

1.—Députation à la Chambre des Communes, par circonscriptions, résultant de la Loi de la Députation de 1914.

Provinces et circonscriptions.	Popula- tion en 1921.	Dépu- ta- tion.	Provinces et circonscriptions.	Popula- tion en 1921.	Dépu- ta- tion.
Canada.	8,788,483¹	235	Nouveau-Brunswick.	387,876	11
Ile du Prince-Edouard.	88,615	4	Charlotte.....	21,435	1
Kings.....	20,445	1	Gloucester.....	38,684	1
Prince.....	31,520	1	Kent.....	23,916	1
Queens.....	36,650	2	Northumberland.....	33,985	1
Nouvelle-Ecosse.	523,837	16	Restigouche et Madawaska.....	42,977	1
Antigonish et Guysborough.....	27,098	1	Royal.....	32,078	1
Cap-Breton Nord et Victoria.....	31,325	1	St. John, ville et comté et	69,093	2
Cap-Breton Sud et Richmond.....	76,362	2	comté d'Albert.....	33,900	1
Colchester.....	25,196	1	Westmorland.....	53,387	1
Cumberland.....	41,191	1	York-Sunbury.....	38,421	1
Digby et Annapolis.....	28,965	1	Québec.²	2,361,199	65
Halifax, ville et comté.....	97,228	2	Argenteuil.....	17,165	1
Hants.....	19,739	1	Bagot.....	18,035	1
Inverness.....	23,308	1	Beauce.....	53,841	1
Kings.....	23,723	1	Beauharnois.....	19,888	1
Lunenburg.....	33,742	1	Bellechasse.....	21,190	1
Pictou.....	40,851	1	Berthier.....	19,817	1
Shelburne et Queens.....	23,435	1	Bonaventure.....	29,092	1
Yarmouth et Clare.....	31,174	1	Brome.....	13,471	1
			Chambly et Verchères.....	34,643	1

¹Y compris 7,988 habitants des Territoires du Nord-Ouest et 485 matelots de la marine canadienne.

²Y compris une portion des Territoires du Nord-Ouest ajoutée à Québec par la loi de l'Extension des Frontières de 1912.